

Tarifs 2024-2025 LAS2/LAS3

Paiement comptant

Comment ?

- Par CB :
 - Les UE se paient directement sur le site de formation : vous pouvez sélectionner les UE à l'unité ou sélectionner un choix d'UE à repasser.
- Par cheque ou par virement

Tarif par UE :
280 €

Coaching personnalisé :
1200 € / année (S1+S2)

Accès à la formation
Hermione : 650 €

Accès à la formation
"40" (Nouveauté 2024-2025) : 350 €

Paiement en plusieurs fois par chèques

Comment ?

- Calculez le nombre d'UE auxquels vous vous inscrivez.
- Ajoutez l'accompagnement annuel si souhaité.
- Divisez le montant total par le nombre de mensualités souhaitées (maximum 6)
- Envoyez-le agrafés dans le dossier d'inscription.

Tarif par UE :
280 €

Coaching personnalisé :
1200 € / année (S1+S2)

Accès à la formation
Hermione : 650 €

Accès à la formation
"40" (Nouveauté 2024-2025) : 350 €

PARTICULARITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT LAS2/LAS3

- C'est vous qui choisissez les UE auxquelles vous vous inscrivez.
- Vous pouvez
 - soit toutes les sélectionner en une seule fois et procéder au paiement global de votre année,
 - soit les payer au fur et à mesure en fonction de votre emploi du temps et de vos besoins.
- Tout ce qui est inclus d'office dans l'accompagnement PASS est en option pour les LAS2/3 afin de leur permettre de ne choisir que ce dont ils ont besoin :
 - Le coaching individuel,
 - La méthodologie de travail "40" spécialement créée par LAS PASS CARAÏBES (live + vidéos de formation en ligne),
 - L'accès aux vidéos de formation à la méthodologie d'HERMIONE MEDICAL (partenaire).

Vous pouvez décider de vous inscrire à ce que vous voulez quand vous le voulez (mais il n'y a pas de prorata par rapport au temps d'utilisation)

Les LAS2/3 pourront avoir accès aux cours en ligne de leurs UE à partir du 14 juillet pour travailler cet été s'ils le souhaitent et avoir accès aux cours en live en replay de l'année dernière.

Les chèques doivent être **agrafés au dossier** et libellés à l'ordre de :
MEDIBOX ANTILLES-GUYANE

RIB virement :
FR76 1695 8000 0167 0398 8497 797
(mettre le nom et prénom de l'étudiant en motif du virement)

Le **dossier d'inscription complet** doit être retourné par **courrier suivi** (ne pas envoyer par lettre recommandée) :

MEDIBOX
SERVICE ADMISSION
28 rue de la Perche
79000 NIORT

REEMPLIR LE FORMULAIRE DES CHOIX LAS2/LAS3

Nom	
Prénom	
Tel.	

Choix du règlement	Comment ?	Cochez votre choix
Totalité comptant par chèque	Agrafer vos chèques au dossier d'inscription et inscrivez votre nom au dos du chèque	
Comptant par CB	Directement sur le site Exoteach (vérifiez régulièrement l'ouverture des inscriptions)	
Totalité comptant par virement	Mettez bien votre nom en référence du virement ainsi que la mention LAS2 ou LAS3	
En plusieurs fois par chèques	Inscrivez votre nom (nom de l'étudiant) au dos de chaque chèque	

Nom de l'UE	Tarif	Choix et montant
UE2	280 €	
UE4	280 €	
UE5	280 €	
UE6	280 €	
UE7	280 €	
UE8	280 €	
UE11	280 €	
UE13	280 €	
UE14	280 €	
UE15	280 €	
UE16	280 €	
UE18	280 €	
UE19	280 €	
UE20	280 €	
Coaching annuel	1200 €	
Formation HERMIONE	650€	
Formation 40	350€	
TOTAL À PAYER		

Remplir ce document et le glisser dans le dossier d'inscription.

L'ouverture des UE se fait de façon manuelle par notre équipe administrative, une fois le dossier d'inscription en format papier reçu, même si vous réglez par CB ou par virement.

Paiement comptant

Comment ?

- Par CB directement sur le site de formation à partir du mois de juillet
- Par chèque
- Par virement bancaire

Nous vous offrons 200 € de réduction sur la rentrée anticipée

Paiement par chèques

Comment ?

- **Rentrée anticipée** : envoi de 1 ou 2 chèques en fonction de la date d'inscription. Débité à partir du 10 juillet 2024 (résultats bac)
- **Accompagnement annuel** : envoi de 6 chèques de 420 € (il y a 20€ de frais de gestion).
- Débité à partir du 5 septembre 2024.

Paiement CB ou virement

Comment ?

- Par CB : directement sur le site de formation à partir du mois de juillet.
- Par virement bancaire.
- **Rentrée anticipée** : en 1 ou 2 fois = impossibilité de commencer la rentrée si le paiement complet n'a pas été effectué avant le 19/08/2024.
- **Accompagnement annuel** : prélèvement ou virement mensuel de 250€/mois
- Commence à partir du 5 septembre 2024.
- Chèques de caution obligatoire : 2 chèques de 1000 € ou 500 € (si boursier) qui ne seront pas débités et renvoyés en juin 2025.

Tarifs

**Accompagnement annuel :
2 500 €**

**Rentrée anticipée
(anciennement appelée
stage de pré-rentrée) :
+ 440 €**

Tarifs

**Accompagnement annuel :
6 x 420 € = 2 520 €**

**Rentrée anticipée
(anciennement appelée
stage de pré-rentrée) :
+ 640 € ou 2 x 320 €**

Tarifs

**Accompagnement annuel :
10 x 250 € = 2 500 €**

**Rentrée anticipée
(anciennement appelée
stage de pré-rentrée) :
+ 640 € ou 2 x 320 €**

Tarifs boursier

**Accompagnement annuel :
1 250 €**

**Rentrée anticipée
(anciennement appelée
stage de pré-rentrée) :
+ 440 €**

Tarifs boursier

**Accompagnement annuel :
6 x 210 € = 1 260 €**

**Rentrée anticipée
(anciennement appelée
stage de pré-rentrée) :
+ 540 € ou 2 x 270 €**

Tarifs boursier

**Accompagnement annuel :
10 x 125 € = 1 260 €**

**Rentrée anticipée
(anciennement appelée
stage de pré-rentrée) :
+ 540 € ou 2 x 270 €**

RAPPEL :

Rentrée anticipée (anciennement stage pré-rentrée) : démarrage 19 août
Rentrée classique (accompagnement annuel) : démarrage 09 septembre

Les chèques doivent être **agrafés au dossier** et libellés à l'ordre de :
MEDIBOX ANTILLES-GUYANE

RIB virement :

FR76 1695 8000 0167 0398 8497 797

(mettre le nom et prénom de l'étudiant en motif du virement)

Le **dossier d'inscription complet** doit être retourné par **courrier suivi** (ne pas envoyer par lettre recommandée) :

**MEDIBOX
SERVICE ADMISSION
28 rue de la Perche
79000 NIORT**

REmplir le formulaire des choix PASS / LAS1

Nom	
Prénom	
Tel.	

Formule choisie	Tarif normal	Tarif boursier
Rentrée anticipée : 19 août 2024		
Rentrée classique : 09 septembre 2024		

Choix du règlement	Comment ?	Cochez votre choix
Totalité comptant par chèque	Agrafer vos chèques au dossier d'inscription et inscrivez votre nom au dos des chèques	
Totalité comptant par CB	Directement sur le site de formation à partir du mois de juillet (pas de chèque de caution)	
Totalité comptant par virement	Mettez bien votre nom en référence du virement : à partir du mois de juillet (pas de chèque de caution)	
En plusieurs fois par CB ou par virement	Directement sur le site de formation à partir du mois de juillet (CB) : mettre les chèques de caution dans le dossier (CB + virement) = 2 x 1000 € (non boursier) ou 2 x 500 € (boursier)	
En plusieurs fois par chèques	Inscrivez votre nom (nom de l'étudiant) au dos de chaque chèque	

Suivi des paiements	Réservé à l'administration
Juillet	
Août	
Septembre	
Octobre	
Novembre	

Suivi des paiements	Réservé à l'administration
Décembre	
Janvier	
Fevrier	
Mars	
Avril	

Suivi des paiements	Réservé à l'administration
Mai	
Juin	
Renvoi caution	